

TRÈS HAUT DÉBIT

A l'intérieur,
dossier spécial
Vie asso

La fibre, c'est pour bientôt !

Le Très Haut Débit est un enjeu majeur d'attractivité et de développement pour la ville et l'agglomération. A Villeneuve, le déploiement de la fibre optique est en cours. Premiers abonnés dès cet automne !

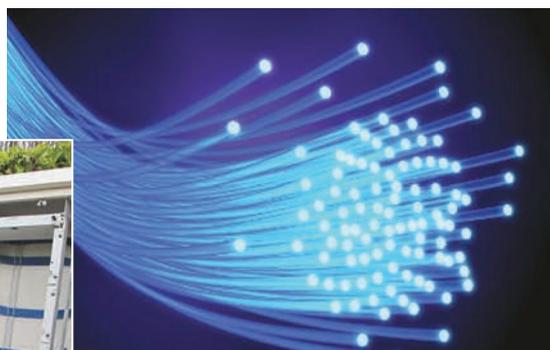
Tout comme l'a été hier l'installation de l'électricité, de l'eau courante ou du téléphone, celle de la fibre est à l'ordre du jour. Un projet public, collectif, structuré et essentiel.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois avec la participation de ses communes, s'est fixée pour objectif de couvrir en Très Haut Débit, via la fibre optique, 70% de sa population dans les cinq ans à venir.

Si, sur le territoire de l'Agglomération, c'est le syndicat Lot-et-Garonne Numérique qui intervient, à Villeneuve-sur-Lot, la fibre sera déployée par l'opérateur Orange, sur ses fonds propres, comme à Marmande et Agen.

Les phases de chantier -menées sur 4 lots distincts- s'échelonneront, selon les dires de l'opérateur, jusqu'en 2020. La première zone validée est l'Ouest de la Bastide qui compte environ 4 530 logements, soit 31% de la population de Villeneuve. Les trois autres sont en cours de définition.

Afin de prioriser les zones, des critères ont été retenus, dont la qualité actuelle de la desserte et le nombre d'habitants par



Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation et le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

secteurs. Pour optimiser le raccordement des logements individuels, il a été décidé d'utiliser les conduites enfouies

et les supports aériens existants afin de diminuer le coût et la gêne occasionnée aux usagers.

Le Lot-et-Garonne est l'un des 1^{ers} départements à s'engager dans ce projet, avec un investissement global de 130 M€ sur dix ans. Le 1^{er} juin dernier, il a signé, au côté du Préfet et des Villes de Villeneuve, Marmande et Agen, la convention de programmation des déploiements de la fibre avec Orange à l'occasion du Salon des Maires.

Haut débit et fibre, pour quoi faire ?

Le développement du numérique nous amène à traiter des volumes d'informations toujours plus importants. Il y a peu, seul un ordinateur familial était connecté à Internet. Aujourd'hui, ce même ordinateur sert à l'ensemble de la famille, est utilisé pour le travail mais, surtout, il se connecte en même temps que les smartphones, tablettes ou télévisions disponibles dans le foyer : messages, images et vidéos s'échangent en même temps à travers le même canal. Seul le très haut débit permet ces nombreux usages en parallèle. Les capacités du réseau cuivre ne répondront bientôt plus à cette demande croissante. La fibre optique, elle, a la propriété de transmettre les données à la vitesse de la lumière. C'est pourquoi elle va progressivement se substituer à la technologie cuivre et améliorer ainsi les performances. A titre d'exemple :

	ADSL	Fibre
Télécharger un film en HD (30 GO)	2 h 30	4 min 30
Télécharger un album musical (10 morceaux)	11 secondes	1 seconde
Mettre en ligne 20 photos en HD	2 min 8 sec.	4 secondes



La saison est lancée !

Un charme à l'authenticité incontestée, des festivités nombreuses et de qualité, des projets de développement autour des atouts naturels : l'équation gagnante pour le Grand Villeneuvois qui lance la saison touristique 2016.

« Ça bouge de plus en plus, et nous avons un potentiel phénoménal ». Marlène Fieremans, la directrice de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois est enthousiaste. Aux bons chiffres de la saison passée, s'ajoutent des projets qui prennent forme. « Le site archéologique d'Eysses, encore méconnu, est l'un des dix plus grands sanctuaires de la Gaule, rappelle-t-elle, et le domaine de Senelles à Bias (Maison des assiettes) est un site unique en France, en passe de devenir un haut-lieu touristique. Sans oublier, bien sûr, l'atout Lot ».

Il faut dire qu'en 2015, la mise en place de balades en bateau a visiblement inspiré et motivé ! 2016 jouera donc plus intensément la carte de la rivière : le rythme des balades sera doublé, se rajoutent celles proposées par Les Croisières du Lot (bateau 115 places), les sorties du « canoë bus » de 9 places pour une balade commentée, la Fête de l'eau

En 2015, les retombées financières du tourisme ont été de 22 M€ pour l'économie locale.

qui se déroulera sur 2 jours (6-7 août) à Villeneuve, ainsi qu'à Casseneuil (fête de l'eau et Big Jump le 10 juillet) et le dynamisme croissant des bases nautiques de Villeneuve, Sainte-Livrade et Casseneuil.

Côté infrastructure, le camping Lot et Bastide a lui aussi tenu son pari. L'année de son ouverture, en 2013, les objectifs fixés en terme de fréquentation étaient déjà atteints. Il n'a cessé de progresser depuis : en 2014, il enregistrait 60% de fréquentation en plus et, à ce jour, les réservations pour 2016 sont supérieures de 35% à celles enregistrées l'an passé.



Mais l'Office de Tourisme a d'autres cartes dans sa manche pour stimuler l'envie : la mise en place par exemple d'un pass touristique "Pass chez nous" qui permettra de visiter de nombreux sites dans et hors Agglo pour un prix tout à fait modique. « Nous voulons éveiller la curiosité, présenter toute notre diversité de paysages, d'attractions, de patrimoine, d'animations, de particularismes qui font des vacances ici, un festival varié pour chaque goût, chaque envie », précise Marlène Fieremans.

Et parce que les Villeneuvois sont aussi les meilleurs ambassadeurs de leur terroir, l'Office de Tourisme développe depuis ce printemps des opérations « découverte de votre territoire ». Le principe : des visites de plusieurs sites, gratuites pour les habitants de l'agglomération. « Les habitants sont les meilleurs guides de leurs amis, de leur famille en vacances. Ils découvrent parfois avec eux des parcs, des grottes, ou même des villages typiques qu'ils n'ont jamais pris le temps de parcourir ici et qu'ils visitent ailleurs ». L'idée : même chez nous, ouvrons les yeux et devenons touristes !



Le saviez-vous ?

- L'Office du Tourisme du Grand Villeneuvois a été le plus fréquenté du Lot-et-Garonne en 2015, site Internet et accueil physique (source Comité départemental du Tourisme)
- En 2015 toujours, tous hébergements confondus, 233 460 nuitées ont été enregistrées.

EN BREF...

■ Appel à projet bio

Vous avez une idée, un projet qui permettrait de diminuer la quantité de nos déchets ? Vous souhaitez lancer une épicerie sans emballage, un atelier de réparation, un système de location de couches lavables, une recyclerie, des animations thématiques...

Que vous soyez un particulier ou une association, l'Agglo peut vous accompagner dans votre projet. Prenez rendez-vous au 05 53 49 86 84 ou adressez votre demande à mglorennec@grand-villeneuvois.fr.

■ Qui veut gagner un composteur ?

A l'occasion de la Semaine Verte, l'Agglo propose un jeu concours : « Mes déchets sont une ressource ». Dès à présent et jusqu'au 12 juin, 250 composteurs d'une contenance de 600 litres sont à gagner (un par foyer) !

Pour jouer, il suffit de répondre à 5 questions en se rendant sur le site de la CAGV www.grand-villeneuvois.fr



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Adoptons les bons réflexes

Lutter contre les cambriolages, c'est d'abord éviter qu'ils ne se produisent... En s'inscrivant à l'opération gratuite « Tranquillité vacances », ou en adoptant des gestes simples pour limiter les risques, chacun peut agir.



L'opération Tranquillité vacances permet de faire surveiller son domicile lors d'une absence prolongée, toute l'année, gratuitement.

S'absenter de son domicile l'esprit serein, en sachant son appartement ou sa maison surveillés, c'est l'objectif du dispositif « Tranquillité vacances », assuré par la police municipale et le commissariat. Initialement limité aux mois de juillet et août, puis étendu à l'ensemble des vacances scolaires, il est aujourd'hui élargi à l'année. Objectif : lutter contre la recrudescence des cambriolages. « Il s'agit d'un renforcement de la sécurité des biens immobiliers par une accentuation des patrouilles autour des logements signalés fermés, confirme Pascal Molinier, commandant de la Police Nationale à Villeneuve. Pour une période d'absence de quelques jours à quelques semaines, les propriétaires ou locataires peuvent faire appel à nous ».

• Comment ça marche ?

Sur la période indiquée, des patrouilles de secteur passent régulièrement au domicile, en font le tour et s'assurent que tout est en ordre. Si tel n'était pas le cas, le propriétaire, un voisin ou un proche -dont le téléphone a été donné lors de l'inscription

aux forces de l'ordre- serait immédiatement prévenu pour organiser au mieux la protection (changement de serrure, réparation de fenêtre, etc.).

• Sur quels secteurs ?

Police municipale : Villeneuve-sur-Lot.
Police nationale : Villeneuve, Bias et Pujols.

• Est-ce efficace ?

Depuis que ces opérations existent, elles enregistrent 100% de réussite. Aucune effraction a été constatée sur les domiciles surveillés. Ce serait dommage de s'en priver : c'est totalement gratuit. Cela ne vous empêche pas de faire relever votre courrier, faire ouvrir régulièrement vos volets par une personne de confiance... et ne pas indiquer vos dates d'absence sur votre répondeur...

• Où s'inscrire ?

Il faut en faire la demande personnellement auprès de Police municipale (05 53 49 50 30) ou se présenter au Commissariat (05 53 49 62 70).



Jouez la montre

Les spécialistes estiment qu'un cambrioleur ne passe en général pas plus de cinq minutes à essayer de s'introduire dans une habitation. Au-delà, il en cherche une autre, plus facile à fracturer. Équipez donc vos portes et fenêtres d'un système de fermeture fiable.

Rangez !

Ne facilitez pas la tâche des voleurs en laissant traîner près de la maison des outils de jardinage, une échelle. Remisez-les dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

Ouvrez l'œil

Si vous repérez des gens qui ne sont pas du quartier, dans un véhicule particulier qui semble rôder, notez le numéro de la plaque... cela peut se révéler utile dans l'élucidation des faits.

Et si, malgré tout...

Si, malgré toutes vos précautions, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez le commissariat de police. En attendant l'arrivée des enquêteurs, ne touchez à rien afin de préserver traces et indices.

Pour limiter les risques

Au quotidien aussi, chacun de nous peut adopter des bons réflexes, à commencer par penser à verrouiller les accès. Cela peut sembler une évidence... mais non. Certains cambriolages ont lieu la nuit, pendant que les occupants dorment sans avoir fermé leur porte d'entrée à clé.

Rappels ou conseils de bon sens :

- Fermez les volets en cas d'absence même courte (courses, par exemple)
- Ne laissez jamais votre clef à des endroits que tout le monde connaît : sous le paillason, dans un pot de fleurs, dans la boîte aux lettres...
- Il est déconseillé de conserver de l'argent ou des objets de valeur aux endroits classiques tels que chambre à coucher, salle de bains... Mieux vaut les placer ailleurs, ou les confier à votre banque.
- Un dispositif de télésurveillance ou un système d'alarme se révèlent souvent dissuasifs.

Les assos en fête !

Le samedi 2 juillet, le Parc Expos joue la carte de l'ouverture et de la convivialité. A l'initiative de la Mairie, les associations villeneuvoises s'exposent et vous invitent à les découvrir. Entre échanges, partages, rencontres et démonstrations... Une fête 100% bénévoles, 100% sourires !

Le mot « vie » associative n'a jamais aussi bien porté son nom. Forte de centaines de clubs de toutes disciplines, du sport à la culture, de l'humanitaire aux loisirs, cette vague de bonnes volontés se rassemble pour la première grande fête des associations. 75 d'entre elles ont accepté avec enthousiasme de s'unir sur un projet commun -porté par la Ville- en direction des Villeneuvois. Un sacré défi pour ces organismes qui donnent et se donnent déjà sans compter au quotidien. « La

demande émane à l'origine du Comité Consultatif de la MVA, rappelle Annie Lacoue, adjointe au maire chargée de la

Vie associative et du Monde combattant. Cette instance représentative a relayé le projet auprès de la mairie, qui l'a étudié et soumis à l'ensemble des associations. L'idée a séduit. Il n'y avait plus qu'à... », sourit-elle.

Une grosse machine s'est alors mise en branle et le Parc des Expositions s'est révélé l'endroit idéal pour exposer, de façon interactive et vivante, toute la



Associations : toujours plus de créations

Le nombre d'associations répertoriées à Villeneuve s'élève à près de 500. Cela représente tout de même 1 association pour 50 habitants ! Toutes sont très actives et engagées, à longueur d'année, dans tous les domaines. Depuis le début de l'année 2016, la Préfecture a enregistré une dizaine de petites nouvelles ; leur création a été officialisée par une publication au Journal Officiel. Un souffle qui ne faiblit pas !

vigueur et le dynamisme de la vie associative locale.

Expliquer ce que l'on fait, c'est bien. Le montrer, c'est encore mieux ! De nombreuses animations sont prévues sur des espaces collectifs à l'intérieur et à l'extérieur du parc. Démonstrations, initiations, karaokés, spectacles d'impro sont prévus toutes les demi-heures sur des scènes dédiées. A voir et à essayer !

Animations non-stop

Mais ce n'est pas tout. Sur leurs stands respectifs, plus de vingt associations proposeront également, tout au long de la journée, des animations qui iront de jeux-concours autour des mots, à la découverte de la radiesthésie en passant par la pratique de l'aviron en salle ou à la simulation d'un vol en parapente ! D'autres encore ont opté pour des expositions, véhicules anciens, timbres, ou monde combattant.

« Les associations ont une énergie incroyable, souligne l'élue. Elles occupent une place énorme dans le paysage social, culturel et économique du Villeneuvois. Sans elles, beaucoup de choses ne se feraient pas, je pense en particulier aux jeunes, aux personnes les plus vulnérables... Et tout cela, de façon désintéressée et bénévole. On ne peut que leur tirer notre chapeau ».

RDV est donc donné le samedi 2 juillet au parc des expos de 10h à 18h. Entrée gratuite. Petite restauration bio sur place.

Retrouvez le programme détaillé de la journée et les activités proposées sur le site de



la mairie :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Bourse au bénévolat

Vous avez du temps à donner, des compétences, de l'expérience à partager, vous voulez vous impliquer dans l'organisation ou l'animation d'activités, vous rendre utile, vous mettre au service d'une cause ? C'est le jour où jamais... Cette 1^{re} bourse au bénévolat s'adresse à la fois à toutes les personnes qui souhaitent s'engager bénévolement auprès d'une association, mais aussi aux associations qui souhaitent faire appel à des bonnes volontés.

Les demandes sont nombreuses, il ne manquait qu'un lieu pour les faire converger. Tout au long de la journée, 4 « speed dating » seront organisés par groupes de cinq assos œuvrant dans les mêmes secteurs à 11h, 12h, 15h30 et 16h30. Un panneau de petites annonces associatives sera également mis à disposition des visiteurs, classées par thèmes. Une cinquantaine ont déjà été répertoriées.

Ouaiche : double champion !

Le pongiste villeneuvois Stéphane Ouaiache a été sacré le mois dernier double champion de France, en individuel et en double. Déjà titré en 2014, le jeune homme de 22 ans est connu pour « son toucher de balle exceptionnel et parmi les plus spectaculaires » selon son entraîneur au Ping-Pong Club Villeneuvois, dans lequel il évolue depuis 2013. Double bravo !

Il y a quelques jours, la Ville lui a rendu hommage, de même qu'aux autres champions du club : Romain Ruiz, 19 ans, et Antoine Hachard, 22 ans.



MVA

Bientôt 10 ans !



Pensée par et avec les associations, au cœur d'un quartier alors en devenir, la Maison de la Vie Associative s'apprête à souffler ses 10 bougies...

Pour certains, c'était hier... C'est pourtant en décembre 2006 que la Maison de la Vie associative a ouvert ses portes. Presque 10 ans qu'elle a pris place sur le parc François-Mitterrand, fraîchement aménagé. Unique en son genre sur le département, et répondant aux normes environnementales puisque chauffé par géothermie, ce bâtiment municipal de 250 m² fait aujourd'hui partie du paysage. Né d'une volonté politique forte en direction du monde associatif dense et très actif à Villeneuve, il a été conçu

en totale concertation avec les futurs utilisateurs eux-mêmes, tant sur ses espaces intérieurs que son fonctionnement.

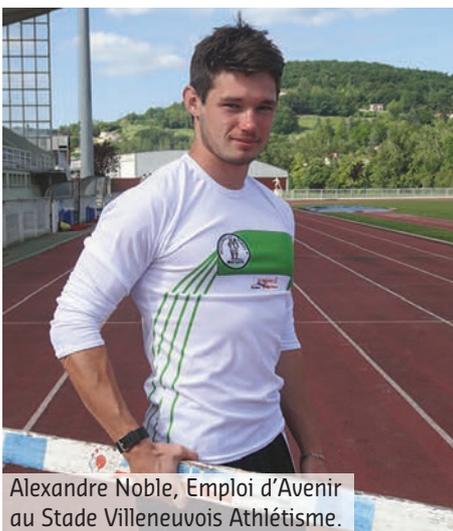
A ce jour, pas moins de 250 associations l'utilisent, de façon régulière ou ponctuelle. 100 d'entre elles y sont domiciliées et une quinzaine y tient des permanences dans des bureaux partagés. Un succès confirmé par la fréquentation qui avoisine les 38 000 visites en 2015, sans oublier les près de 400 manifestations qui s'y déroulent chaque année.



La MVA ? On y peint, on y chante, on y danse, on se réunit, on se rencontre, on échange, on s'informe aussi... Un lieu incontournable !

EMPLOI ASSOCIATIF

Le coup de main de la Ville



Alexandre Noble, Emploi d'Avenir au Stade Villeneuvois Athlétisme.

1 000 € aux associations villeneuvoises qui recrutent un jeune en Emploi d'Avenir, c'est le dispositif adopté par la Ville ; un engagement du Contrat municipal.

Renforcer le soutien aux associations locales et favoriser l'emploi des jeunes non qualifiés, tel était le double engagement de la Ville pris en 2014. Il s'est traduit concrètement par cette décision de verser une subvention exceptionnelle d'un montant non négligeable de 1 000 euros. Montant qui s'ajoute à une aide financière de l'Etat de 75% de la rémunération brute mensuelle à hauteur du SMIC pendant 3 ans, ainsi qu'une aide du Conseil départemental, de 1000 € elle-aussi. « C'est un sacré coup de pouce, reconnaît-on du côté du Stade Villeneuvois Athlétisme qui compte 270 licenciés. Pour le club, c'est une opportunité pour l'encadrement des petits licenciés et pour proposer des activités en milieu scolaire. Le jeune quant à lui est encadré, formé. Nous allons même lui faire passer son diplôme. Tout le monde y gagne ! ». Même écho du côté du Ping-Pong Club Villeneuvois (180 licenciés), deuxième club à avoir sollicité l'aide municipale. « Cet emploi lui a permis de se relancer dans le milieu professionnel après une longue période de chômage. Notre développement passe aussi par là ».

170 jeunes au Rallye citoyen

Villeneuve accueillait en avril le Rallye citoyen de Lot-et-Garonne. La journée a rassemblé 170 collégiens et lycéens, prioritairement des établissements du Villeneuvois. Sous la forme d'une compétition amicale entre équipes mixtes, autour de 12 ateliers sur 4 sites (halle Lakanal, Centre culturel, mairie, école de musique et de danse) elle a été l'occasion de présenter la citoyenneté de manière ludique, intellectuelle et physique.

Et si on lisait aux tout-petits ?



Dans le cadre de l'opération départementale "Le Mois des Familles", la Bib propose une journée spéciale "Croqu'livres" le samedi 25 juin.

Lectures, comptines et échanges sur la lecture aux tout-petits seront au programme de ce rendez-vous, à laquelle participera Catherine Bohl, lectrice professionnelle qui intervient régulièrement dans les crèches, halte-garderies, PMI, PRE, écoles...

Ce "Croqu'livres" grand format se déroulera à la bibliothèque de 10h à 12h et à la Parent'aise (rue des Cieutat) de 15h et 17h. Rens. 05 53 40 49 02

Les accueils ouvrent leurs portes



Le mercredi 15 juin, les Accueils de Loisirs des Fontanelles (pour les 3-6 ans) et de Descartes (6-13 ans) ouvrent leurs portes. Entre 14h30 et 18h30, entrée libre pour les parents et leurs enfants. L'occasion de découvrir ces deux structures, les programmes pédagogiques d'activités et de sorties et les animateurs permanents qui entoureront les petits vacanciers tout l'été. Il sera aussi temps de procéder aux réservations. Rens : 05 53 36 17 41

Enfance jeunesse

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La craie ou le clavier ?

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, c'est l'engagement précurseur de la Ville en direction des élèves, qui persiste et signe.

L'objectif est ambitieux mais nécessaire. Son enjeu est d'importance : réduire les inégalités sociales, développer des pratiques pédagogiques diversifiées, renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école, mais également favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. La mairie le mène déjà depuis plusieurs années, avant l'émission des consignes et directives de l'Éducation nationale.



Le Maire Patrick Cassany et Dominique Poggioli, Inspecteur d'Académie, ont formalisé leur accord par une convention.

Afin de poursuivre son ambition et de créer les conditions favorables au développement des nouvelles technologies au sein de ses écoles, la Ville s'est engagée dans un partenariat étroit avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale, accord formalisé officiellement en mai.

Si déjà 50 % des classes élémentaires sont équipées en outils informatiques interactifs et tablettes, elle envisage d'étendre la dotation aux grandes sections de maternelles. D'ici 2018, chaque école en sera pourvue. 100 000 € ont été engagés pour cette période.



SCOLARITÉ

L'école à deux ans

C'est nouveau ! A la rentrée prochaine, Villeneuve ouvre deux classes destinées aux enfants de moins de trois ans. Une méthode douce pour donner davantage de temps aux premiers apprentissages.

En septembre, des petits bouts nés en 2014 feront leur rentrée, non pas à la crèche, mais à l'école. Les maternelles Jean-Macé et Jules-Ferry ont été retenues pour intégrer le dispositif développé dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, et ouvrent chacune une classe pour l'accueil des moins de trois ans.

« La scolarisation de ces enfants à l'école maternelle est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, assure Ghislaine Claudel-Dourneau, conseillère municipale déléguée à la Réussite éducative. Cela est particulièrement vrai pour les enfants dont les familles sont, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, éloignées de la culture scolaire ». C'est donc dans deux écoles situées rive gauche et rive droite du cœur de ville, quartier classé prioritaire, que le dispositif se met en

place. Au côté d'un professeur des écoles spécifiquement formé, la mairie placera un agent qualifié. Les locaux seront eux aménagés cet été : salle de change, coin repos, espace motricité... tout sera pensé et adapté à leur très jeune âge, de même que les horaires. Une entrée tout en douceur dans le monde des grands pour leur donner plus de chances de réussite.



« L'école maternelle doit à la fois être centrée sur le développement affectif, social, moteur

et cognitif de l'enfant, et le préparer de manière progressive aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire, sans pour autant les anticiper », précise l'élue.

A noter : l'enfant doit avoir 2 ans révolus pour intégrer la classe, mais les inscriptions peuvent se faire avant. Elles sont d'ailleurs en cours.

Rens : 05 53 41 53 43 - 05 53 41 53 17

AUX ARTS CITOYENS !

Les artistes sont dans la place !

Du cirque, de la danse, de la musique, des fanfares, du théâtre, des spectacles de rue... la 7^e édition du festival « Aux Arts Citoyens ! » déferle sur la Bastide du 4 au 12 juin pour 9 jours de fête et de découvertes étonnantes !

Au Théâtre, au Centre culturel, au Musée, mais également dans les rues et sur les places, « Aux Arts citoyens ! », le « festival dans la ville » convie tous les Villeneuvois à découvrir les propositions artistiques audacieuses et parfois décoiffantes de compagnies professionnelles ou d'amateurs éclairés, sélectionnées par le théâtre Georges-Leygues. Guidé par le sémillant Brouillette, citoyen du monde, personnage

inclassable à mi-chemin entre le garde-champêtre et le bonimeneur, le public sera invité à naviguer entre une trentaine d'événements dont des spectacles de cirque, de danse, de marionnettes et de théâtre, des concerts, des lectures, et une performance lecture dessinée. Parmi les temps forts à ne pas manquer, le festival réserve deux rendez-vous exceptionnels. Le premier, en ouverture, le samedi 4 juin, de 11h à 23h, sur le parvis du Musée de Gajac. Transformé pour l'occasion en conviviale et effervescente agora, cet espace accueillera notamment les ateliers municipaux, qui, pour la première fois, ont travaillé ensemble afin de proposer un grand spectacle itinérant commun. Le second, les samedi 11 et dimanche 12 juin, Place de la République, où s'installera l'éphémère et joyeux « village de Brouillette ». Là, le public aura tout le loisir d'assister à des spectacles, se restaurer avec des produits régionaux et même danser lors d'un grand bal participatif animé par le



Brouillette

Mario (C^{ie} Rue Barrée)Born to be wild
(C^{ie} 3 secondes)
© C. Chaumanet

groupe Pol'Jo.

Enfin, autre nouveauté figurant au programme de cette édition 2016 d'« Aux Arts Citoyens ! », la tenue du 3^e Marathon du

Théâtre amateur, en partenariat avec le Trac 47 : 19 compagnies et 120 comédiens se produiront sur les scènes du théâtre G-Leygues et du Centre culturel le dimanche 12 juin de 11h à 18h pour un total de 38 représentations !

Avis aux amateurs...
Gratuit avec réservation plus que conseillée pour les spectacles en salle : 05 53 40 49 49

Programme détaillé sur www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rock, chanson et musiques du monde !

Mardi 21 juin, les Villeneuvois sont invités à faire la fête en musique, sur les places et dans les rues de la Bastide. Au programme : diversité et qualité !

C'est une tradition à Villeneuve. Chaque année pour la Fête de la Musique, la Ville propose trois podiums sur lesquels se succèdent des artistes talentueux au style musical très divers. Ainsi l'esprit du rock sera invoqué parking de la République avec les groupes Passengers, EC What Else (Hommage à Clapton) et ID Fix ; la chanson se fera festive place Lafayette avec les élèves de l'Ecole de Musique, Les Polissons de la chanson et Sylvain Reverte ; et les groupes Sou-ko et Pamaath envoûteront la rive gauche de leurs rythmes africains et tropicaux (place face à l'ancienne gare). Un programme richement complété par les nombreuses propositions des cafetiers, commerçants et associations villeneuvoises.

► EN BREF...

Festival du rire

Du 27 juin au 2 juillet, le théâtre G.-Leygues accueille le 25^e Festival du Rire de Villeneuve-sur-Lot. A l'affiche : Michel Boujenah, Bruno Salomone, Marianne James, Ahemed Sylla et Michel Frenna (lauréat du concours 2015). Et toujours, le concours national des humoristes pour découvrir les talents de demain.

Il est encore temps de réserver vos places !

Billetterie du théâtre : 05 53 40 49 49
tgl.billetterie@mairie-villeneuvesur-lot.fr



Balades contées au cœur du Centre culturel, transformé en jardin extraordinaire lors de la 9^e édition de Keski, le rendez-vous des tout-petits et des livres. Une immersion colorée pour entrer en douceur dans le pays des mots...

Expression de la majorité

Une attractivité économique qui ne faiblit pas

La vigueur d'un territoire se mesure de plusieurs façons. En matière de développement économique, à Villeneuve, et plus largement sur l'agglomération, elle est double. Elle repose à la fois sur ses qualités intrinsèques et aussi sur sa capacité à drainer des ressources. Et en la matière, les résultats sont mesurables.

Parmi les exemples récents, en 2015, Fonroche a investi 14M€ pour créer la plus grande unité de production de biogaz de France. Deurer projette de réaliser le plus important investissement industriel que notre territoire ait connu avec plus de 25M€ et 50 emplois à la clé. Ce n'est pas rien. Pas rien non plus, la présence ici de Gifi qui emploie près de 800 personnes sur le territoire.

Terre d'accueil d'entreprises leader, l'Agglo a vu aussi quelques entreprises clés rachetées par de grands groupes ; des investisseurs qui ne misent pas chez nous au hasard.

Alors même que l'accent est mis sur le tourisme (22M€ de chiffre d'affaires en 2015) et l'agrotourisme, la mise en réseau des acteurs économiques est accentuée... Les énergies se fédèrent. En travaillant encore sur la formation, en déployant la fibre optique, en créant les espaces économiques de demain, nous travaillons concrètement à l'attractivité et la compétitivité du Grand Villeneuvois.

La majorité municipale

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

« Ça va mieux »

A Villeneuve sur Lot aussi, les élus de la majorité vivent sur une autre planète.

Comment aller de l'avant sans regarder en face les maux qui nous frappent, les remèdes à y apporter, les défis à relever !

Ici aussi, nous vivons un chômage de masse, nous avons notre quartier prioritaire, nombreux immeubles ou autre pas-de-portes sont en vente, la désertification médicale est patente et les services dûs au public sont en diminution.

Mais tout va bien, nous susurre la douce musique de la majorité.

Cessez s'il vous plaît, ces slogans électoralistes tels que « réduire les dépenses, pas les actions », « faire plus, avec moins », « nous nous creusons la tête, pas la dette ».

Qui a créé la dette avec des investissements pharaoniques, en période de crise, avec des créations de postes supérieurs générant des frais de fonctionnement exorbitants en période de crise – et ce malgré les mutualisations décidées et l'informatisation croissante- ? Il eut mieux valu se creuser la tête avant de creuser la dette.

Messieurs de la majorité, qui êtes aux commandes de la ville depuis 15 ans, vous sentez vous si impuissants que vous en êtes réduits à demander des idées à l'opposition !

Non, décidément, « ça ne va pas mieux ».

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

Une adjointe de M. Cassany tente de violer la loi et la démocratie

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, Mme Lacoue, adjointe au maire PS a tenté de bafouer le protocole officiel, pourtant encadré par la loi.

En effet, au début de la cérémonie, celle ci est venue m'intimer l'ordre, ainsi qu'à Mme Suppi, conseillère départementale, de ne pas figurer au 1er rang, avec les autorités officielles. Élu conseiller régional, en vertu du protocole édité par le ministère de l'intérieur, ma place était au 1er rang. Nous nous sommes malgré tout imposés et la cérémonie s'est déroulée normalement.

Mme Lacoue est cependant revenue à la charge à la fin de la commémoration pour s'enfoncer encore plus dans l'ignorance et le non respect de la démocratie.

Le groupe "Villeneuve Bleu Marine" demande au maire de bien vouloir faire respecter le protocole afin d'éviter qu'une élue socialiste ne l'adapte en fonction de ses envies ou de ses accointances politiques.

Cette polémique n'émane pas d'une question d'égo mal placé mais uniquement du souhait de voir respecter les électeurs Villeneuvois qui ont choisi des représentants du Front National.

*Etienne Bousquet-Cassagne
Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Eh oui, les impôts augmentent !

Fier de cette annonce abondamment relayée, le maire se vante de ne pas avoir augmenté les impôts et a même affirmé qu'il en serait ainsi jusqu'à la fin de sa mandature...

Cependant, l'édile est aussi président de la communauté d'agglomération du grand villeneuvois (ah cumul des mandats, quand tu nous tiens, d'ailleurs, à ce titre, au regard de la loi, il va falloir opter pour un choix léonin : la mairie ? le conseil départemental ? La présidence de l'agglomération ?) et ceux-ci augmentent de 9 % pour les compétences transférées à la CAGV. Le sauvetage de cette dernière nécessitait pour certains une augmentation de la pression fiscale pour des prestations en berne et dont les villeneuvois se rendent compte tous les jours... Bien d'autres solutions budgétaires existent cependant mais il est plus simple d'accroître la pression fiscale !

Effet des vases communicants : nos administrés paieront davantage d'impôts locaux car il faut bien sauver ce qui peut l'être et comme notre maire est aussi président il convient une nouvelle fois de rappeler les règles élémentaires en matière de fiscalité. La pression fiscale sera ainsi supportée par la part de la CAGV... Il stagne d'un côté, il augmente de l'autre.

*Groupe d'opposition
Les Républicains*

